

ENVIRONNEMENT DU PROJET HANDIKARATE

Fédération Française de Karaté
Service développement

Correspondant handi-
karaté dans votre ligue

Le Pôle Ressources National
Sport et Handicaps

Handiguide

DRDJS
CNDS

Référent handicap

Club

Maison Départementale
des Personnes
Handicapées.

Collectivités territoriales

Fédération handisport

Fondations d'entreprises

Fédération Sport adapté

AIDES TECHNIQUES

- La Fédération Française de Karaté – service développement
Florent Gaubard - 01 41 17 44 50 – 06 84 34 24 32 – florent.gaubard@ffkarate.fr
- Le correspondant handikaraté dans votre ligue.
- Le Pôle Ressources National Sport et Handicaps - CREPS de la région Centre -
48 avenue du Maréchal Juin - 18000 Bourges - 02 48 48 01 44 –
cr018@jeunesse-sports.gouv.fr
- Le site Internet www.handiguide.gouv.fr
- Le référent Sport et Handicap dans votre DDJS.

TROUVER SON PUBLIC

- La maison départementale du handicap dans votre conseil général.
- Les associations (ligues, comités ou clubs) des fédérations sport adapté et handisport.

RESSOURCES FINANCIERES

- La DRJS à travers le CNDS.
- Les collectivités territoriales : conseil régional, général, communauté de communes ou ville.
- Les fondations d'entreprises :
 - Fondation du Sport
 - Fondation SNCF
 - Fondation Gaz de France
 - Fondation La Française de Jeux
 - ...